

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L.E

Naturaliste Canadien

Vol. IX.

CapRouge, Q., MAI, 1877.

No. 5

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

NOTRE PRESSE.

Nos articles sur l'Instruction Publique n'ont pu être du goût de tout le monde ; nous en avons d'avance la conviction. Cependant, nous avons reçu des approbations si nombreuses et de sources si différentes, qu'il nous est impossible de croire que nos réflexions n'aient pu produire un salubre effet dans l'opinion du plus grand nombre.

La bonne intention qui détermine une action quelconque a toujours quelque valeur, même lorsque l'effet désiré ne peut être obtenu. Et personne, nous nous flattons de le croire, n'a pu nous soupçonner de motifs secrets ou inavouables dans les considérations que nous avons offertes au public.

C'est dans le même but de servir utilement la cause de l'éducation et du progrès dans notre Province, que nous entreprenons aujourd'hui une revue de notre presse française, pour montrer ses imperfections, signaler ses faiblesses et ses défauts, noter certains écarts qui la déprécient aux yeux des gens sensés et surtout à l'étranger, afin de l'engager par cela même à s'observer en tout point, pour se rendre partout recommandable, relever son niveau, et conserver une opinion favorable du peuple dont elle est l'organe.

Après le catéchisme et l'école, la presse est sans contredit le plus puissant engin de civilisation et de progrès à la disposition des sociétés humaines. Si bien que la culture intellectuelle d'un peuple, le niveau de sa civilisation, le degré de lumière qui le distingue, peuvent s'apprécier de suite par le ton et les allures de sa presse.

L'ensemble des convenances sociales joint à un haut degré de lumière, à une grande somme de savoir, constitue ce que nous appelons la civilisation chez un peuple. Or c'est à l'école, on le sait, que se fait le premier pas dans cette voie ; mais c'est dans les salons, et surtout dans la presse, que s'épure la politesse, que s'acquiert le tact, que se raffine le goût des convenances qui distinguent particulièrement les peuples vraiment civilisés. Nous disons dans les salons et la presse surtout, car le salon n'est à proprement parler que l'écho de la presse.

Que la presse soit peu réservée, grossière, impie, sans pudeur ; le langage du salon sera de même sans frein, brutal, irréligieux, obscène. On n'hésitera pas à répéter devant les personnes les plus dignes de considération et de respect, des propos inconvenants qu'on verra imprimés en toutes lettres dans les journaux étalés sur la table du salon où l'on se réunit. Mais que d'un autre côté, la presse observe toujours la plus grande réserve ; que dans ses colonnes, les règles du langage soient toujours scrupuleusement observées ; que le style même du discours soit épuré si possible ; que dans le choix des sujets, les narrations, les polémiques mêmes, les convenances ne souffrent jamais le moindre ombrage ; les rapports dans les salons et les cercles seront de suite marqués au même cachet. L'hôte comme le visiteur n'osera pas entamer des sujets ou employer des expressions que les journaux qu'il lit s'interdisent constamment. Bien plus, le bon exemple de la presse se fera sentir jusqu'au palais, au sein des législatures, partout où on aura à parler en public. L'avocat dans ses plaidoyers et répliques, le député dans ses discours, le tribun dans ses harangues, tous s'efforceront de se montrer avec un langage aussi poli, aussi correct, aussi châtié que celui qu'ils

auront tous les jours sous les yeux dans leurs journaux. Et s'il nous fallait des exemples à ce sujet, nous n'aurions qu'à référer nos lecteurs aux rapports des débats des chambres françaises. Comme on sait là se montrer toujours poli, malgré les choses dures que l'on a souvent à se dire ! Quel respect on observe en toute circonstance pour les règles des convenances ; comme les écarts, dans les moments d'effervescence, sont vite réprimés, et ceux qui s'oublient promptement ramenés à l'ordre ; comme le langage y est toujours pur et correct !

En est-il ainsi parmi nous ? Hélas, nous sommes forcés de l'avouer à notre honte, le palais, les enceintes législatives, et encore plus les tribunes des forums, retentissent d'ordinaire d'un jargon mêlé d'anglicismes ; où l'on a peine à reconnaître souvent la belle langue des Bossuet et des Fénelon. Et si nous ouvrons nos journaux, nous trouvons que très souvent aussi le discours écrit s'élève bien peu au dessus du discours parlé ; les barbarismes, les expressions impropres, les mots dans de fausses acceptions s'entremêlant à des défauts de concordance des verbes, pour ne former que du galimatias laissant la pensée plutôt à deviner qu'elle ne se peut lire.

Un de nos littérateurs Canadiens se trouvant récemment de passage à Paris, fut invité à une soirée d'hommes de lettres où on le pressa de prendre la parole. Ecrivain distingué, il leur parla du Canada, dans un style familier, mais correct, que des puristes mêmes n'auraient pu désavouer. Ses auditeurs charmés de l'entendre, ne lui ménagèrent pas les applaudissements, et se crurent autorisés à pouvoir lui dire sans le blesser : " Mais dites-nous donc quels journaux vous avez chez vous ? Si nous jetons les yeux de temps à autres sur quelqu'une de vos feuilles politiques, c'est un ton, un langage, des personnalités dégoûtantes, qui nous les feraient prendre pour des folliques de carrefours !..... Il fallut endurer le reproche sans entreprendre de justifications, car elle était impossible.

Mais ce triste état de choses ne nous affecte-t-il pas ? Ne tenterons-nous pas de prendre les moyens d'y apporter remède ?

C'est dans ce but que nous voulons faire un examen de notre presse française, telle qu'elle est aujourd'hui ; et pour la juger avec impartialité et apprécier l'effet qu'elle pourrait produire à un moment donné sur un étranger, nous avons réuni toutes les feuilles publiées dans la semaine commençant le 8 Avril et se terminant le 14, pour les passer en revue les unes après les autres.

Nous n'entendons pas faire le procès de chaque phrase et de chaque mot, ni même de chaque feuille en particulier ; mais donner seulement une appréciation générale sur le langage, le ton, l'esprit qui anime chacune, la manière dont elle est conduite, la confiance qu'elle peut inspirer etc. Notre travail faisant partie d'un volume destiné à être conservé, pourra être utile, nous l'espérons, à un double point de vue : 1° en signalant des défauts qui peuvent être facilement et avantageusement évités ; et 2° en servant comme de record pour une statistique de la presse à l'époque actuelle, qu'il pourra être utile de se rappeler plus tard.

Nous ne nous dissimulons pas que nous abordons là un sujet délicat, difficile à traiter avec impartialité, et que nos remarques, tout mesurées qu'elles soient, ne puissent froisser plus d'une susceptibilité. Car la presse, nous le savons, a toutes les qualités et les défauts de son sexe. D'ailleurs c'est une langue ; et d'après le philosophe grec, la langue est ce qu'il y a de pire et ce qu'il y a de meilleur. La presse est une langue, et une langue babillarde, qui se plaît à s'exercer sur tous les sujets, et qui n'aime pas à être contrecarrée dans ses allures. Mais cette langue de la presse, si puissante pour le bien lorsqu'elle est convenablement et sagement dirigée, est aussi un terrible engin pour le mal lorsqu'elle se dévoie et demeure sans contrôle. Il faut donc avoir le courage de signaler de temps à autres ses allures et ses tendances à l'opinion publique, seul tribunal, pour ainsi dire, capable de la contrôler efficacement et de la maintenir dans de justes bornes.

D'un autre côté, n'étant à la remorque d'aucune coterie politique, nous ne voyons pas comment on pourrait suspecter

nos motifs. Nous sommes, nous n'hésitons pas à l'avouer, franc conservateur, pas libéral un brin, ultramontain sincère, comme le sont tous nos évêques, et tout le clergé à quelques rares exceptions près, c'est-à-dire que nous regarderions comme une espèce d'apostasie la répudiation de notre nationalité, que nous sommes sincèrement attaché à notre pays, à sa constitution, à ses lois, et par dessus tout à la doctrine catholique. Avec cela, peu nous importe quels hommes tiennent les rênes du pouvoir, pourvu que leurs antécédents ne nous inspirent aucune crainte, que leur capacité puisse commander la confiance, et que rendant justice à tout le monde, leurs actes portent le cachet d'un patriotisme sincère.

D'ailleurs, ne jugerait-on pas bien insensée la personne qui, en s'apercevant dans une glace, se fâcherait par ce qu'elle reconnaîtrait qu'elle a le nez un peu trop fort, les dents mal disposées ou le regard louche? Or ce sont précisément des miroirs que nous voulons mettre sous les yeux de chaque journal, pour lui permettre de se voir tel qu'il est, nous bornant, tout au plus, à attirer son attention sur tel ou tel défaut qui le dépare et qu'il pourrait facilement éviter. On ne nous refusera pas, nous voulons bien le supposer, d'appeler, dans cet examen, les choses par leur nom? surtout lorsque nous proclamerons, comme nous n'hésitons pas à le faire présentement, que nous n'avons ni haine, ni rancune à satisfaire contre qui que ce soit, que nul autre motif que de servir utilement la cause des lettres et de l'éducation ne dirige notre plume.

Mais avant d'entrer dans des détails et de faire la part à chacun, posons ici quelques règles qui, si elles étaient scrupuleusement observées, contribueraient puissamment à relever le ton de notre presse, à lui faire observer une tenue plus réservée, à la garer contre ces basses personnalités, qui empruntent souvent le langage des voyous dans leurs querelles, et nous déprécient si fort à l'étranger.

1° *Correspondances anonymes.*—Nous ne voulons pas condamner les correspondances anonymes, car il arrive souvent que des personnes, qui n'aiment pas à se montrer

en public, peuvent communiquer des idées de grande valeur ou même faire des critiques fort avantageuses des affaires publiques. Mais on devrait prendre pour règle de ne jamais mettre à l'abri des correspondants anonymes qui attaquent nommément d'autres personnes. Toute personne ainsi attaquée devrait avoir le droit de se faire livrer de suite le nom de l'anonyme qui l'attaque ainsi. Si cette règle était acceptée, on fermerait la porte du coup à toutes ces correspondances si peu dignes et souvent si basses qui se voilent ainsi d'un masque, pour déverser l'injure tout à leur aise sur les objets de leur haine et satisfaire leurs vengeances, tout en avilissant et déshonorant la presse. Croit-on, par exemple, que si le correspondant *Rétribution* de l'*Événement* eut été obligé de livrer son nom dès le début, à ceux qu'il attaquait si injustement, il eût continué pendant tout un hiver, à remplir les colonnes de ce journal de ses si regrettables communications, dans lesquelles les règles des bienséances n'étaient pas plus respectées que celles de la justice et de la religion? Que tout correspondant anonyme soit prévenu que du moment qu'il attaque nommément une personne, son nom sera livré, à première demande, à la personne attaquée qui viendra le réclamer, et de suite nous verrons la réserve et les convenances respectées dans ces sortes de correspondances.

2^o *Responsabilité morale d'un journal.* — Un journal étant une personnalité morale, avec responsabilité collective, on ne devrait jamais s'attaquer nommément aux rédacteurs, quelque motif que l'on ait de combattre tel journal. En mettant ainsi les personnes mêmes de la rédaction à l'abri, on évitera ces attaques et provocations personnelles où se font jour d'ordinaire les haines, jalousies et autres mauvaises passions. Nous ne voyons à peu près qu'un cas où les personnes mêmes peuvent être mises en jeu, c'est lorsqu'il s'agit de candidatures ou de promotions politiques, comme alors les antécédents et les aptitudes des personnes doivent être pris en considération, il est permis dans ce cas de les faire connaître, sauf toujours le respect dû aux règles des convenances, de la justice et de la charité, dont les droits ne peuvent souffrir de prescription en aucune circonstance.

3^o *Choix des matières.*—Notre presse étant généralement peu fortunée, se trouve parfois soumise à subir la pression, souvent injuste, de ses appuis et supports. C'est ici un prétendu sonnet à Mlle. C. ou Madame. T., là une adresse avec réponse à un curé changeant de poste, ailleurs un détail de l'examen d'une école toute ordinaire, d'autrefois un article sur la mort naturelle d'un enfant qui prendra près d'une colonne etc., etc.; tous ces sujets manquent absolument d'intérêt pour le public, et les gérants des journaux devraient être capables de faire comprendre aux intéressés que de tels écrits, tout en nuisant à la bonne réputation de leur feuille, ne peuvent faire honneur à leurs auteurs, par ce que ce sont des détails trop intimes, des scènes d'intérieur, qui peuvent avoir leur mérite dans la vie privée, mais qui ne pourraient qu'ennuyer le public.

Il arrive aussi souvent que des communications sont reçues défectueuses quant à la forme, bien que recommandables sous le rapport des idées; le gérant doit alors, pour l'honneur de sa feuille, ou les rejeter sans merci, ou les corriger et dresser d'une manière convenable.

Venons en maintenant au détail de chaque journal en particulier, en commençant par les plus importants.

JOURNAUX QUOTIDIENS.

1^o. LA MINERVE.

Journal politique, littéraire, agricole, commercial et d'annonces. — Duvernay, Frères et Dansereau propriétaires, Montréal, rue Notre-Dame; Mr. Dansereau rédacteur en chef; poursuit actuellement son 49^e volume; paraît tous les jours.

La *Minerve* est sans contredit le journal français le plus important et le mieux fait de la Province. Grand format, à caractères compactes, elle donne d'ordinaire de 17 à 18 colonnes de matière à lire. Rapports complets des débats des chambres législatives, nombreuses dépêches télégraphiques, grand nombre de nouvelles locales, extraits bien choisis de meilleures publications tant indigènes qu'étrangères, et par dessus tout rédaction puissante et bien

inspirée, tout s'unit pour en faire un journal de premier ordre. Ses articles de rédaction font autorité à l'étranger et obtiennent souvent l'honneur de la traduction ou de la reproduction.

Fidèle à ses antécédents, la *Minerve* est attachée au parti conservateur, à ce parti véritablement Canadien, qui a fait notre Province ce qu'elle est aujourd'hui, parti qu'elle a toujours servi avec zèle et dévouement, souvent même au détriment de ses intérêts privés et de sa sûreté personnelle.

Ce qui retient la plupart de nos journaux dans un état d'infériorité, c'est le manque de ressources. Nos feuilles sont trop nombreuses pour le patronage qu'elles ont à se partager ; de là restriction du personnel, et surcroît de besogne pour rencontrer les dépenses, et comme conséquence, salaires insuffisants, que des médiocrités seules peuvent accepter, ou besogne expédiée trop rapidement et par cela même imparfaitement exécutée. Nous croyons savoir qu'à la *Minerve* le personnel est plus nombreux et peut-être aussi mieux choisi que dans tout autre établissement, et c'est là sans doute ce qui lui assure sa supériorité.

On pourrait cependant encore lui reprocher certaines négligences, certains défauts de surveillance qu'un peu plus d'attention ferait facilement disparaître, comme une trop grande négligence de la ponctuation, des phrases telles que les suivantes, par exemple. (Les italiques sont de nous.)

“ Montréal ne reçoit-il pas plus d'étrangers *que* Ottawa ? (No. du 9 Avril). “ Quelques nouveaux, *concurrants*... Nous craignons pas de dire *vu nos réductions de nos prix* ”... “ *Malgré qu'il ait un Conseil*...” et toute la correspondance signée W. A. Kérouack, No. du 10 Avril, qui est inintelligible en certains endroits.

Malgré que, est une grosse faute de français, que depuis quelques temps surtout, les journaux semblent se complaire à répéter. *Malgré*, signifiant mauvais gré, ne peut avoir pour régime qu'un substantif, et non un verbe.

Les correspondances, même signées d'un nom, sont toujours, jusqu'à un certain point, sous la responsabilité de

la rédaction ; voilà pourquoi il faut les refuser lorsqu'elles sont trop défectueuses, ou les corriger pour ne pas déparer le journal.

“ Les mots n'ont donc plus de sens pour *lagen te ministérielles*.”
(No. du 12 Avril).

Gente, n'est français qu'en autant qu'on l'emploie comme synonyme de gentille. Il faut dire la *gent* ministérielle.

“Je n'ai jamais douté un instant qu'il *était* autorisé à le faire.”
(Même numéro).

On force aussi parfois la note au détriment de la stricte vérité. Ainsi dans le No. du 14 Avril, en parlant des *Laurentides*, la *Minerve* dit : “ la typographie et l'impression (sont) excellentes.” Le propriétaire des *Laurentides* sera le premier, nous en sommes sûr, à rougir de cet éloge.

Une sérieuse manie, en grande vogue naguère dans notre presse, mais dont heureusement elle a su s'affranchir depuis quelques années, était de remplir nos feuilles publiques, pendant une bonne partie de l'été, de détails de distributions de prix dans nos institutions d'éducation. Il lui incombe maintenant de se débarrasser d'une autre qui menace de devenir tout aussi ennuyeuse, c'est celle de la présentation d'adresses au départ des curés, à leurs fêtes, etc. Quel intérêt ont pour le public ces manifestations, ces expressions banales de sentiments d'affection et d'attachement ? Aucun, sans contredit. Ainsi, dans la *Minerve* du 15 Avril, c'est une adresse avec réponse au Rév. M. Dugas partant pour Rome ; semblable adresse dans celle du 11, au Rév. Mr. Brisette, faisant le même voyage. Ce sont là des fêtes de famille, que nous ne voulons pas condamner, sans doute, mais dont les détails sont sans intérêt pour le public.

Pour ceux qui n'ont pas l'avantage de lire habituellement la *Minerve*, nous citerons ici quelques unes de ses phrases, pour montrer le bon esprit qui l'anime et sa manière de traiter les questions.

“ Pie IX qui dans son allocution du 12 Mars, a si noblement revendiqué les droits et la liberté imprescriptibles du St. Siège, a en-

couragé et béni d'avance ces pieux pèlerinages, qui attestent tout ensemble la vitalité rayonnante de l'Eglise, l'union qui existe entre ses membres, l'attachement profond qu'ils portent à la chaire de St. Pierre et les ardentés sympathies dont ils s'empressent d'entourer dans ses malheurs le saint viellard du Vatican. Jamais souverain détroné n'a compté autant de sujets.... Le Canada a voulu se joindre à ce mouvement qui formera une des plus belles pages des annales de l'Eglise." (Numéro du 10 Avril).

" Il arrive parfois à Sir John d'être violent ; mais quelle ironie et quelle politesse dans ses philippiques ! Il frappe avec une main de fer ; mais il a toujours la main gantée. M. MacKenzie, lui, injurie comme un palefrenier : il secoue son tapis, et fait voler la poussière qui retombe autant sur lui et ses amis que sur ses adversaires." (No. du 11 Avril).

2° LE CANADIEN.

Nos institutions, notre langue et nos lois.—Fondé en 1806, mais interrompu dans sa publication à différentes reprises, par suite des crises politiques auxquelles il a constamment été mêlé, le *Canadien* est aujourd'hui dans son 43e volume. Publié tous les jours depuis plusieurs années, dans la rue Ste. Famille, Québec, c'est le journal au plus grand format de toute la presse française. Il est aujourd'hui la propriété de MM. Tarte & Desjardins, ayant le premier pour rédacteur en chef.

Quoique d'un plus grand format que la *Minerve*, le *Canadien* ne donne cependant pas autant de matière à lire, parce qu'il emploie un caractère beaucoup plus fort.

Fondé dans l'intérêt du parti conservateur, le *Canadien* a constamment combattu dans les rangs de ce parti, à part l'intervalle de 1866 à 1872, lorsqu'il devint la propriété de M. Evanturel.

Le rédacteur du *Canadien* vient d'être élu pour représenter le comté de Bonaventure à notre chambre locale. Mr. Tarte est encore jeune, et déjà on peut le ranger parmi nos hommes politiques de premier ordre. Il est aussi doué de toutes les qualités qui peuvent assurer le succès : esprit subtil, pénétrant, une mémoire heureuse se joint encore chez lui à une énergie invincible. Ajoutons que laborieux

à l'extrême et passionné pour l'étude, il sait largement mettre à profit les heureuses dispositions dont il est doué. Il est en un mot de l'étoffe de celle dont on fait les grands hommes, par ce que, instruit et éclairé, et par dessus tout catholique sincère, il sait aussi bien se soumettre que commander.

Volant au combat avec toute l'impétuosité du jeune homme, on lui reproche de s'être quelquefois laissé emporter par son ardeur, au delà du but; mais c'est là une faute qui se pardonne facilement, et que l'âge ne manquera de corriger. Seul le soldat que l'impétuosité porte à ne pas écouter la voix de ses chefs dans l'entraînement du combat, mérite punition; mais Mr. Tarte sait obéir, sait même recevoir la réprimande, il vient d'en donner une preuve bien frappante.

Au moment où nous commençons cette revue, Mr. Tarte vient de recevoir une sévère réprimande de Mgr. l'Archevêque, pour ne s'être pas assez observé à l'égard du clergé, dans ses polémiques. Et sans chercher de faux-fuyants, ni tenter de s'excuser en aucune façon, Mr. Tarte s'est soumis complètement, sans restriction aucune.

“ Quand on est ultramontain, dit-il, on regarde l'autorité comme la base de l'ordre. Si en engageant une polémique avec Mgr. l'Archevêque, je me fusse laissé entraîner à la révolte—ce que la presse libérale fait quotidiennement—j'eusse compromis la cause que je défends et que j'aime.”

Ce noble langage, langage catholique dans toute la force du mot, a certainement plus grandi Mr. Tarte dans l'opinion des gens sensés et honnêtes, que sa faute a pu lui nuire auprès de ses détracteurs. *Humanum est errare*, il est de la nature humaine de tomber; mais il n'y a que le chrétien sincère, le vrai catholique qui sait se relever.

Mr. Tarte est un de nos écrivains les plus corrects. Sa phrase, toujours concise et claire, ne laisse aucune ambiguïté planer sur sa pensée. Si l'expression est parfois fortement accentuée, elle ne cesse jamais d'être juste et propre. C'est de plus un polémiste de première force. Ses répliques sont parfois sévères et écrasantes, mais elles ne sont jamais ni grossières, ni basses.

Il est à regretter que nous n'ayons point en ce pays de *Semaine Religieuse*, ou d'organe spécialement consacré aux matières religieuses, où toutes les questions où la religion se trouve concernée, pourraient être traitées par des personnes compétentes, et soustraites ainsi au domaine des feuilles politiques. Car il faut avouer que ces polémiques religieuses dans nos journaux ordinaires, traitées comme elles le sont souvent par des personnes qui veulent faire de la théologie lorsqu'elles ne savent seulement pas leur catéchisme, sont bien plus propres à malédifier le peuple, qu'à l'éclairer et à l'instruire. L'opinion publique n'étant pas un tribunal compétent pour juger ces sortes de questions, il serait grandement désirable que les journaux se les interdissent, excepté toutefois lorsque les principes sont attaqués. Le libéralisme devenant de jour en jour plus osé parmi nous, il faut bien lui tenir tête, et ne pas lui livrer le terrain. Mais il est arrivé plus d'une fois qu'on a agité des questions théologiques que ni le besoin, ni l'opportunité ne justifiaient de traiter ainsi; ce n'était ni le lieu ni le temps d'amener de telles questions devant le public.

Le *Canadien* comme la *Minerve* écrit quelle gente, en parlant des libéraux. (No. du 10 Avril.)

Comme la *Minerve* aussi, il lui a fallu céder à l'imposition des adresses; son numéro du 10 Avril en contient une au Rév. M. Plamondon, et celui du 11 une autre au Rév. M. Connolly, ces deux Messieurs partant pour le pèlerinage de Rome.

Les gens de St. Ferdinand d'Halifax, mieux avisés, se sont contentés de rapporter la chose dans une correspondance publiée dans le No. du 13, sans essayer d'ennuyer le public avec leurs protestations banales de dévouement et d'estime. Leur curé fait aussi parti du pèlerinage.

Il arrive souvent aux rédacteurs de corriger les épreuves de leurs propres articles et d'abandonner le reste à des assistants souvent fort peu scrupuleux sur l'honneur de leur feuille, se fiant probablement qu'ils ne sont pas directement responsables auprès du public. Ainsi on lit dans le No. du *Canadien* du 12 Avril :

“ Un écrivain anglais dit qu'en coupant les *pleurs* des patates à mesure qu'ils paraissent.... ”

On serait porté à croire qu'on a voulu dire *fleurs*, mais on fait ce mot masculin ?.... Inintelligible !

On écrit *quartron*, pour quarteron ; *selpêtre*, pour salpêtre ; *thérébentine*, pour térébenthine etc. Si *moton* pour désigner une petite motte était français, il s'écrirait du moins avec 2 tt, *motton*, mais les dictionnaires n'ont pas encore donné droit de cité à ce mot.

“ Le *Scient. Farm.* en parlant du pontage des étables, dit qu'il est d'usage de leur donner une *inclination* vers l'arrière..... ”

Il faut avouer que c'est là traduire l'anglais un trop littéralement.

Le gâchis suivant n'est ni français, ni capable d'être compris.

“ Le rouleau écrase les mottes de terre ; les terrains les plus durs et les plus motonneux sont, par ce moyen, rendus propres à la réception du grain, encourage le germe, empêche l'évaporation, etc. Mais c'est surtout quand on sème de foi et qu'on met un terrain en graine que le roulage est nécessaire et avantageux. (No. du 12 Avril).

C'est avec semblables jargons qu'on nous fait passer à l'étranger pour des demi-sauvages.

3° LE NOUVEAU MONDE.

Journal Catholique—même format que la *Minerve*, paraît tous les jours, au No. 222, rue Notre-Dame, Montréal, est la propriété d'une société d'ecclésiastiques et de laïques, ayant actuellement M. Desjardins, membre de la Chambre des Communes, pour rédacteur en chef, et M. le chanoine Lamarche pour censeur.

Le *Nouveau Monde* est aujourd'hui dans sa 10^e année d'existence. Fondé dans les intérêts conservateurs, et ayant toujours eu un ecclésiastique dans sa rédaction, le *Nouveau Monde* s'est particulièrement dévoué aux matières religieuses. C'est à lui en grande partie qu'on doit le fameux *Programme catholique* qui a fait tant de bruit dans ces dernières années. Comme le *Nouveau Monde* avait alors pour rédacteur en chef un libéral, qui ne faisait du conser-

vatisme que pour toucher son salaire, plusieurs ont pensé que ce Programme n'avait été ainsi amené que pour pousser les conservateurs à des prétentions et des excès dont la réaction ne pourrait être que grandement avantageuse au parti libéral, en ce sens surtout que les protestants, révoltés par les exigences de ce Programme, ne manqueraient pas de s'unir à ce parti. Et de fait, prévu ou non, c'est ce qui a réellement eu lieu. Heureusement toutefois qu'il s'est trouvé des catholiques indépendants assez nombreux pour reconnaître le piège qu'on leur tendait et se soustraire au danger en rejetant le Programme.

Ce Programme n'avait rien de blâmable ni de reprehensible dans sa teneur, c'était du pur ultramontanisme ; mais il péchait du côté de l'opportunité ; c'était soumettre les candidats sincèrement catholiques à donner des garanties de leur orthodoxie, comme si leurs antécédents n'étaient pas suffisants pour rassurer leurs commettants, et c'était en même temps révolter les protestants, qui n'avaient pas d'objections à laisser les catholiques jouir paisiblement de leurs droits, mais qui ne voyaient aucune raison qu'on vînt leur poser un tel ultimatum. Aussi l'Archêvêque de Québec crut-il devoir intervenir pour trancher la difficulté, et déclarer publiquement qu'un tel document n'étant pas originé de l'épiscopat, ce serait agir sagement que de ne pas s'en occuper et de le laisser de côté.

Pendant la parole de la première autorité ecclésiastique de la Province ne suffit pas pour calmer les esprits, le *Nouveau-Monde* avec le *Journal des Trois-Rivières* et le *Franc-Parleur* n'en continuèrent pas moins à prêcher la ligue sainte, et les autres journaux à leur tenir tête, si bien que les esprits s'aigrirent davantage de part et d'autre.

Sur ces entrefaites, survint la chute du parti conservateur au pouvoir ; et le *Nouveau-Monde*, soit par calculs prévus, ou simplement trompé par les belles promesses des libéraux, donna sans hésiter son appui aux vainqueurs contre les vaincus. Ainsi on le vit accepter MM. Jetté et Geoffrion, et tolérer M. Laflamme. Il pourrait se faire ce-

Pendant, que dégoûté des fautes des conservateurs qui venaient d'être divulguées, le *Nouveau-Monde*, comme beaucoup d'autres, fût tenté d'essayer un peu du régime libéral, se rassurant sur les protestations des organes de ce parti, qui proclamaient répudier les rouges avec lesquels ils avaient jusque là marché, faisaient sonner bien haut leurs bonnes dispositions pour conserver à la religion tous ses droits, et promettaient ne pas donner dans les fautes de leurs prédécesseurs, et travailler sincèrement à la prospérité du pays.

Mais à peine avaient-ils le pouvoir en mains, que MM. les libéraux se défaisant aussitôt du masque dont ils s'étaient voilés pour le conquérir, ne tardèrent pas de montrer qu'ils étaient bien réellement les rouges d'autrefois. Leurs chefs n'étaient pas encore tous réélus, que déjà on criait aux portes des églises et dans les journaux : "notre parti n'a à répudier aucun des principes qui l'ont guidé jusqu'ici"! "Place en haut comme en bas," proclamait leur organe de Québec ; disparaissez vieux serviteurs intègres du public, il y a assez longtemps que vous êtes à la crèche du pouvoir, c'est à notre tour d'y puiser. Et de fait, forts d'une écrasante majorité acquise ainsi par surprise ou escamotée par de fausses représentations, les libéraux montrèrent de suite ce dont ils étaient capables, et détrompèrent ceux qui s'en étaient laissé imposer par leurs fallacieuses promesses. Leur presse ne garda plus aucun ménagement, à tel point que les tribunaux durent condamner des actes de la plus révoltante corruption, comme dans l'affaire du canal Lachine, et que leurs organes n'hésitèrent pas même un instant à approuver et appuyer des mesures directement en contravention avec les prescriptions de l'Eglise, comme dans le procès Guibord et ceux pour influence indue du clergé.

Le *Nouveau-Monde* ne fut pas lent à reconnaître son erreur, et à retirer son appui à ceux qu'il avait cru un moment être sincères ; et à sa suite, la foule des dupés se mit à ouvrir les yeux les uns après les autres, si bien qu'aux prochaines élections, les libéraux ne seront plus que les *rari nantes* dans le désastre du parti rouge, ou

libéral si on l'aime mieux, du moins dans la Province de Québec.

Depuis que Mr. Desjardins est à la tête de la rédaction du *Nouveau-Monde*, ce journal s'est toujours fait remarquer par sa conduite sage, prudente, irréprochable. Il s'est surtout tenu en garde contre ses excès de zèle qui l'ont poussé autrefois dans certains écarts.

C'est particulièrement un journal religieux, mais il est aussi familier avec toutes questions qui s'agitent et sait les traiter avec franchise et capacité.

Signalons ici quelques défauts de soin, surtout dans ses nouvelles locales, qui pourraient être facilement évités.

"....sur les rives enchanteresses du Yamaska." (No. du 9 Avril.)

Y, a-t-il pu jamais être aspiré ?

".... un jeune homme mourut à l'hôpital *civique*." (No. du 10 Avril.)

Par opposition à religieux ou militaire, c'est *civil* qu'il faut dire.

Adresse au Rév. Mr. Brissette dans le No. du 10 et au Rév. Mr. Dugas dans celui du 11. Ce sont là des affaires de famille sans intérêt pour le public.

"Les glaces ont *refoulé* considérablement hier devant la ville." (No. du 11 Avril.)

Ont refoulé quoi ? *Refouler* est un verbe actif.

On emploie aussi des réclames pour le commerce d'un goût un peu douteux pour un journal sérieux. Vous voyez un entête promettant, vous lisez l'article avec intérêt, et lorsque vous en avez défilé une douzaine de lignes, vous vous apercevez qu'il s'agit simplement de chapeaux, de bottes, ou autres articles de commerce. Ce sont là des petites ressources que les grands journaux devraient renvoyer aux follicules sans importance.

4^o LE JOURNAL DE QUÉBEC.

Politique, commercial, industriel et littéraire. Petit in-folio, paraît tous les jours, coin des rues Ste. Anne et du Fort, Québec, M. Aug. Côté propriétaire avec M. Bouchard pour

rédacteur ; est actuellement dans sa 35e année d'existence, et suit aujourd'hui le parti libéral.

Le *Journal de Québec* est à proprement parler le journal de M. Cauchon, fondé par ce Monsieur et dirigé aussi par lui pendant plus de trente années, ce n'est que depuis peu qu'il s'est donné un autre rédacteur, et nous pensons qu'il reçoit encore l'inspiration, et de temps à autres les écrits aussi du vieux joueur.

Fondé dans les intérêts conservateurs, pendant plus de trente ans le *Journal* a combattu, pour ainsi dire, à la tête de ce parti, souvent même avec un zèle trop peu mesuré. Pris à parti à la fin pour ses nombreuses fautes politiques et les moyens condamnables qu'il avait souvent employés pour parvenir à son but, M. Cauchon se vit rejeté de ceux qu'il avait suivis jusque là, et c'est alors qu'il se tourna du côté de ceux qu'il avait combattus si vigoureusement et qui parfois l'avaient si fort malmené. Ceux-ci, disposés à faire flèche de tout bois, et peu soucieux de se montrer fidèles à leurs déclarations d'honnêteté et de patriotisme sincère, lui donnèrent l'accolade sans scrupule ; comptant même sur une majorité obéissant en aveugle à leurs ordres, ils n'hésitèrent pas à l'imposer de suite comme chef à la représentation de la Province de Québec.

Quand on a combattu pendant trente ans à la tête d'un parti, il semble un peu difficile de donner tout-à-coup un démenti à son passé et de se ranger du côté de ses ennemis, et il paraît difficile aussi de croire que ceux-ci peuvent oublier si facilement leurs griefs et soient disposés à embrasser aujourd'hui celui qu'ils voulaient pendre hier. Mais *l'auri sacra fames* ne sait pas tenir compte des trahisons, et le code libéral sait plus d'un accommodement avec les règles de l'honneur et du devoir.

Il va sans dire que nous ne parlons ici de M. Cauchon que pour faire l'histoire de son journal, car le *Journal de Québec* n'a jamais su se séparer de son chef, ou plutôt n'a jamais changé de maître, et est encore aujourd'hui sous la tutelle de son fondateur. Conservateur avec lui pendant plus de trente ans, le *Journal* est aujourd'hui libéral avec

lui, et sera demain cosaque ou turc suivant que le sera aussi Mr. Cauchon.

Les ciseaux ont toujours joué un grand rôle au *Journal de Québec*, même aux jours où le fougueux jouteur était dans toute sa vigueur ; car à part les éditoriaux où le politique ardent déployait toute sa stratégie, et d'ordinaire d'une manière fort habile, le reste de la feuille se remplissait presque entièrement du produit des ciseaux ; et aujourd'hui que le *Journal* est plus maigre, plus pauvre que jamais les complaisantes lames sont continuellement à l'œuvre.

Il faut reconnaître toutefois que ces ciseaux ont été fort judicieusement employés d'ordinaire, surtout pour remplir la première page, si bien que nous avons entendu plus d'un abonné qui n'avaient jamais pu se faire aux allures de M. Cauchon, tenir au *Journal de Québec*, uniquement pour les reproductions de sa première page. Nous n'aurions à cet égard qu'un seul reproche à lui faire, celui de ne pas donner crédit aux feuilles dans lesquelles ont joué les ciseaux. On sait fort bien que les lettres de Paris, de Rome etc., qu'on lit dans le *Journal*, ne lui sont pas adressées directement et spécialement, la justice et le respect pour les convenances exigent alors qu'on en donne crédit à qui de droit.

Dans les six numéros du *Journal* publiés dans la semaine du 8 Avril, tout l'éditorial de cette feuille en remplirait à peine deux colonnes. Il y en a assez cependant pour nous faire juger quel esprit anime aujourd'hui cette feuille, qui malheureusement n'a pas que la couleur de libéral.

L'humiliation, la soumission humble et résignée d'un vaincu, a quelque chose de particulier qui commande l'admiration et le respect à toutes les âmes bien nées. Les fauves même des forêts sentent leur fureur s'évanouir devant l'ennemi malheureux qui se couche à leur pieds et semble implorer miséricorde. Le *Journal de Québec*, lui, en vrai libéral, ne connaît pas de si nobles sentiments. Mgr. l'Archevêque vient d'humilier Mr. Tarte, celui-ci se soumet sans restriction aucune, accepte la réprimande en

véritable enfant de l'Eglise, dit qu'il veut s'observer davantage à l'avenir. Mgr. est satisfait de la soumission, il déclare publiquement son contentement; le *Journal de Québec* avec les autres organes libéraux ne veulent pas l'accepter, eux. Ils prêtent à M. Tarte, pour avoir le plaisir de le combattre, des motifs que seuls peut-être ils auraient été capables de mettre en jeu. N'est-ce pas là du pur libéralisme, de ce libéralisme qu'a condamné Pie IX ? (Voir le *Journal* du 9 Avril).

Dans son numéro du 10, le *Journal* veut annoncer le décès du Rév. M. Lequerré; il fait mourir Mr. *Leguerre*.

Rien de plus avantageux que la critique littéraire, lorsqu'elle est faite convenablement, c'est-à-dire, lorsque laissant l'auteur à l'abri, l'œuvre est jugée d'une manière impartiale, évitant des éloges immérités de même qu'une censure outrée. Le numéro du *Journal* du 11 Avril contient une longue critique d'une lettre parlementaire de Mr. Barthe, qui ne fait pas plus honneur à l'écrivain qui s'abrite sous le voile de l'anonyme, qu'au *Journal* qui lui sert de véhicule. Des phrases comme la suivante, par exemple, ne sont pas dignes d'un journal de bon ton.

“ Comme il est envieux et méchant cette homme au regard effaré, faux. Il ne vous regarde jamais en face, et ses yeux se meuvent obliquement.”

Qu'a à faire le physique de Mr. Barthe avec sa grammaire et son style ? Puis l'auteur, dans son zèle outré, en vient à critiquer même des phrases fort correctes. Contentons-nous, dans les rapports parlementaires, d'un langage clair et correct; ce serait trop exiger que de vouloir toujours y trouver l'élégance et la recherche.

“ Les quelques chapitres que nous avons entendus lire.” (N^o du 12 Avril).

L'écrivain a ici oublié sa règle du participe passé; un chapitre peut être lu, mais ne peut lire.

Dans les commentaires que le *Journal* fait de la lettre de M. Masson à M. Cauchon, à l'occasion des amendements à la loi d'élection, tels que demandés par l'épiscopat, N^o du 13 Avril, la mauvaise foi de l'écrivain se montre clairement et

sans réticence. D'abord il parle " *d'un projet de loi qui aurait pour but de soustraire le clergé à la loi générale des élections.*" Ni les Evêques, ni M. Masson n'ont jamais mentionné rien de tel.

Mr. Masson offre son concours franc et sincère aux libéraux s'ils veulent, eux aujourd'hui si puissants, proposer des amendements à la loi. Et on ne voit là qu'un piège, une supercherie. On voudrait que Mr. Masson prendrait lui-même l'initiative, mais on se garde bien d'aller aussi loin que lui, et d'offrir son concours. Est-ce là être franc, honnête? Mr. Masson sans le concours des libéraux qui ont le pouvoir ne peut rien; mais les libéraux avec l'appui des conservateurs offert par Mr. Masson peuvent tout; et ils refusent d'agir! N'est-ce pas, par cela même, se déclarer hostiles à la mesure?

Sans les derniers numéros du *Journal de Québec*, il nous en eut coûté doublement de le ranger parmi les ennemis de la religion, dans la triste phalange des vrais libéraux, car nous connaissons assez son personnel pour savoir qu'ils sont tous catholiques, se disent religieux et prétendent l'être. Mais que penser de catholiques qui veulent restreindre les droits de l'Eglise? N'est-ce pas du libéralisme au premier degré? Aussi un correspondant du *Courrier du Canada* qualifiait-il de *montruese* une telle conduite; et il avait certainement raison.

Voyons donc quels excès porte l'esprit de parti en politique, et comme déjà est profond le sillon que s'est creusé le libéralisme dans notre Province! Des chefs font des écarts, ils empiètent sur les droits de l'Eglise; leurs adversaires profitent de ces fautes pour les combattre. Et voilà que pour se défendre, les journaux du parti viennent entreprendre d'excuser ces écarts, de justifier ces fautes! On pourrait prétexter peut-être la bonne foi, croire à une erreur involontaire? Mais l'épiscopat a parlé; tous les doutes sont disparus; il n'y a plus de milieu à l'hésitation. Vous êtes catholiques? laissez aux protestants à nous faire la guerre, combattez pour la défense des droits de votre mère, fussent vos chefs succomber sous le poids

de leurs fautes. Vous voulez persister à les défendre, vous portez la main sur votre mère ? Moustres ! cessez de vous dire ses enfants ; déclarez-vous ouvertement ; ôtez le masque d'hypocrisie qui vous couvre, et proclamez que vous êtes de francs libéraux, des ennemis de l'Eglise.

Le No. du 14 Avril contient une regrettable lettre de M. Lemay, qui lui fait perdre complètement sa cause, si toutefois elle était bonne. Un écrivain du *Canadien* a critiqué, d'une manière fort spirituelle, il faut le reconnaître, une lecture qu'à donnée M. Lemay à l'Institut Canadien. Que devait faire M. Lemay ? Il devait laisser au public qui l'avait entendu à juger entre lui et son critique. Mais voilà qu'il prend à partie le Rédacteur en chef du *Canadien*—qui n'était point l'auteur de la critique—et se répand en basses personnalités qu'il met à la place d'une justification. De tels écrits nuisent également à ceux que les signent et aux journaux qui les publient.

“ Décédé à Marseille, le 2 *courant*.”

N'est-ce pas plutôt le mois qui court et non le 2 ?

5^o LE NATIONAL.

Journal politique quotidien.—D'un format un peu plus petit que la *Minerve*, est publié à Montréal par MM. Laframboise & Cie., dans les intérêts du parti libéral, sans nom de rédacteur responsable, poursuit sa 5e. année.

Le *National* a succédé au *Pays*, qui lui-même avait remplacé l'*Avenir*, c'est dire de suite quel esprit l'anime.

Cependant le *National* n'affiche pas l'impiété avec le cynisme qui distinguait le dernier, ni avec l'audace particulière au premier. Il se contente de faire la guerre à l'Eglise à la manière des libéraux. Cette tactique est plus de mise de nos jours, et se prête mieux aux exigences des temps actuels.

Le *National* a de temps à autres protesté de sa soumission à l'Eglise et de son dévouement à la religion ; mais chaque fois qu'il a cru pouvoir servir mieux ses in-

térêts en agissant autrement, il n'a pas hésité un instant à le faire. Le jugement de la cour suprême dans l'élection de Charlevoix nous en fournit un exemple tout récent.

Le *National*, comme tous ses confrères libéraux, a donné son approbation à ce jugement sans restriction aucune ; et la protestation de l'épiscopat ne paraît en aucune façon avoir affecté sa détermination. Comment croire aux protestations de dévouement à l'Eglise de la part d'un catholique, lorsque celui-ci veut la dépouiller de ses privilèges, veut la rendre l'esclave de l'état !

A présent que l'effervescence du moment est passée, tout homme sérieux qui voudra examiner froidement la célèbre décision, se convaincra facilement que les juges de ce haut tribunal n'ont commis là qu'une bien regrettable erreur de jugement, en donnant à un texte de loi une interprétation fautive, que les législateurs n'avaient nullement prévue. En effet, était-il entré dans l'esprit des législateurs de vouloir comprendre l'influence spirituelle en passant une telle loi ? Non certainement ; par ce que si c'eût été le cas, la chose était assez importante pour mériter une mention spéciale, comme l'a fort bien fait remarquer M. le juge Routhier ; mais alors cette loi eût dû être soumise au Parlement Impérial : toute loi, d'après notre constitution actuelle, affectant les intérêts religieux d'une portion quelconque des sujets de la Puissance, ne peut avoir d'effet sans l'approbation du gouvernement impérial. Ce n'est donc qu'en torturant un texte de loi qu'on lui fait dire ce qu'il ne dit pas, ce qu'il n'a pas voulu dire, et ce qu'il n'aurait pu dire.

Mais comment se fait-il que des juges aussi éclairés que ceux de la cour suprême aient pu se tromper jusqu'à ce point ? Le voici : les protestants parmi ces juges ont obéi à l'impulsion de leur fanatisme, entendant encore raisonner à leurs oreilles le fameux cri de guerre tout récemment lancé à Argenteuil, par celui-là même qui venait de les nommer à leurs hautes fonctions. " Les temps

sont arrivés où la grande guerre à l'ultramontanisme doit être livrée." Quant aux catholiques, ils se sont tout simplement laissés entraîner, sans s'en apercevoir, nous voulons le croire, par leurs prédilections libérales. Ils suivent ce dangereux sillon depuis longtemps déjà, et ils avaient à juger des adversaires politiques ; c'était plus que suffisant pour les entraîner à cet écart. Mais c'est tellement bien le cas, que leurs prédispositions ont influencé leur froide raison, qu'ils n'ont pas même entrepris de réfuter le jugement du juge Routhier, si admirable de logique et de science, et l'ont renversé d'un mot sans le détruire, se contentant de réflexions que ne justifiait pas même le dossier devant eux.

Pour tout catholique sincère, et que n'aveugle pas la passion, la seule prétention qu'un juge puisse venir dire à un curé : " moi, comme représentant de l'autorité civile, je nie que vous ayez le droit de dire que telle ou telle chose est un péché ", est une révoltante monstruosité ! Le catéchisme seul suffit pour en convaincre.

Le *National*, pour une grande feuille quotidienne, est assez pauvre en fait de rédaction. Il donne une édition du soir, mais il ne fait en cela que devancer celle du lendemain matin pour les nouvelles locales, car celle-ci répète ce qui a paru la veille. On voit que là aussi, comme en beaucoup d'autres bureaux, le personnel fait défaut, et que la besogne retombe à peu près toute entière sur un rédacteur unique.

Les ciseaux paraissent jouer un grand rôle au *National*, ce dont nous somme loin de le blâmer, car le français de ces petites nouvelles coupées à gauche et à droite, vaut d'ordinaire mieux que sa propre prose. Citons quelques phrases pour preuve.

" Comme le pécheur endurci, il avoue ses fautes et celles de ses amis en effleurant la gaudriole." (No. du 13 avril).

Effleurer la gaudriole ! ne serait-ce pas une formule cabalistique du code libéral ? Les dictionnaires ne nous renseignent pas sur ce point.

“ Il a demandé carte plusieurs fois, mais ne pouvant plus long-temps sauver son atout, il joue maintenant cartes sur table. ”

Demander carte ! nouveau mystère ; comprenons pas.

“ Hier soir entre huit et neuf heures, une vache brune brayée s'est échappée de l'écurie de M. St. Jean..... ” (No. du 13 avril, répété dans celui du 14).

Mais cette vache était-elle bordée en planches, qu'on ait pu la brayer ainsi comme une chaloupe ?

“ Deux menteurs “émérité..... Je retroussai mes manches et enfonçant mon “point” dans cette gueule menaçante, je saisis la langue de la louve et en un rien de temps je retournai la bête féroce bout pour bout et bientôt ce qui avait été la tête devint la queue. ”

Quel *point* pour opérer de telles merveilles ! et comme c'est bien dit ! Avouons que MM. les libéraux de Montréal sont fort accommodants, de se contenter d'un journal de cette valeur pour leur unique organe.

6° L'ÉVÉNEMENT.

Journal Quotidien, propriété de M. S. Marcotte, avec M. Fabre pour rédacteur-en-chef, et M. Lafrance comme substitut ; petit in-folio, est publié au N° 1, Rue Buade, Québec ; dans les intérêts du parti libéral, poursuit aujourd'hui sa dixième année d'existence.

Ceux qui s'attachent aux principes, n'ont jamais été les chercher dans *L'Événement*, car ce journal a constamment fait litière de règles de toutes sortes. *L'Événement* a été avant tout le journal pour rire ; pourvu qu'il égayât, tous les sujets lui convenaient également. La religion ne trouvait pas plus grâce à ses yeux que la réserve et les bienséances. Le sexe faible, qui en toute occasion commande les égards, la sainteté du serment, la Providence, etc., ont tour à tour été les objets de ses attaques ou le sujet de ses railleries. Des anecdotes de goût douteux, des reproductions puisées à des sources suspectes, des remarques peu convenables sur les personnes les plus dignes de respect, ont tour à tour pris place dans ses colonnes.

L'autorité ecclésiastique a dû intervenir plus d'une

fois pour revendiquer l'honneur des principes outragés et protéger les règles de la morale ; mais on semblait être blindé là contre des traits de cette sorte, on les recevait avec un silence significatif, et dès le lendemain on était prêt à recommencer.

Ce journal, mis à la porte des séminaires et des évêchés, proscrit publiquement dans les chaires, affichant souvent son affranchissement de tout frein avec un cynisme révoltant, était cependant encore reçu par un grand nombre ; pourquoi ? parce qu'il faisait rire.

Plume légère et facile, maniant adroitement l'épigramme et le bon mot, son rédacteur-en-chef, avec ses phrases élégantes et son discours soigné, parvenait à en imposer aux personnes peu clairvoyantes ; on faisait une lecture amusante, on riait le plus souvent, et là dessus on ne tenait pas compte de tous les faux principes, et des épines souvent cachées sous les fleurs qu'on y rencontrait. D'un autre côté, sans principes plus arrêtés en politique qu'en religion, les partisans du parti qu'il servait dans l'occasion, ne dédaignaient pas de se voir défendre d'une manière jugée fort habile par ceux qui font céder la logique à une phraséologie élégante ou à des mots vides de sens. Disons aussi que c'était la feuille ou étaient reçus tous ceux qui, par raisons de principes ou de convenances, avaient été éconduits d'autres bureaux où l'on se montrait plus circonspect et plus réservé. Voilà ce qui explique en partie la vogue de ce journal, surtout dans nos villes, où l'oisiveté toujours avide d'amusements, se montre souvent fort peu scrupuleuse dans le choix qu'elle en sait faire.

L'Événement, quant aux principes, est à peu près aujourd'hui ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire que c'est la dernière chose qui l'occupe ; mais au point de vue de la littérature, cette feuille est bien déçue de ce qu'elle était autrefois. Avec M. Fabre, si la ligne suivie n'était pas toujours la plus sûre, on avait au moins le plaisir de se promener agréablement ; la route aplanie se déroulait

rapidement, sans pour ainsi dire connaître ni obstacles, ni heurts ; c'était le vol puissant de l'aigle qui nous faisait planer sans efforts dans les plus hautes régions éthérées : mais avec l'écrivain actuel, c'est un tout autre mode, on ne plane plus dans les airs, l'aigle a perdu ses ailes et ne sait plus que fouler le sol du pied, à la façon du coq vulgaire et du lourd dindon. On croirait toujours entendre le pédagogue dans sa tribune formulant ses phrases, *grammaticalement* si vous le voulez, mais sans connaître de style pour ainsi dire, et ne donnant que fort peu d'attention à la pensée. Ses contradictions se coudoyent sans qu'on paraisse les remarquer. On croit triompher dans les polémiques, lorsqu'on multiplie les injures à l'adresse de son adversaire et qu'on lui lance par douzaine les épithètes les plus grossières !

Nous avons dit en commençant que nous voulions présenter à chaque journal un miroir pour lui permettre de se reconnaître. Tirons donc une petite glace de l'*E-vénement* pour la lui mettre devant les yeux.

“Si l'on supprimait le “Canadien,” par un moyen quelconque, on supprimerait par là la vraie source du mensonge, de la calomnie, de l'hypocrisie et la fourberie, et quant aux niaisés platitudes et aux plates niaiseries, il n'y en aurait plus du tout. Les honnêtes gens et les gens d'esprit respireraient enfin à l'aise.” (No. du 13 avril).

“Autant de mots autant de mensonges et d'hypocrites insinuations. Evidemment Tartuffe et Bazile ne résident pas seulement au “Canadien ” on peut être sûr de les trouver au “Courrier du Canada.” (No. du 14 avril).

Eh bien ! comment vous trouvez-vous, MM. de l'*E-vénement*, ne vous êtes-vous point là peints tel que vous êtes ?

Dans les six numéros que nous avons devant nous, c'est presque partout le même langage *châtié* et *poli*. Les mots tartuffe, fourbe, menteur, hypocrite, sont répétés jusqu'à huit et dix fois dans la même colonne.

Est-ce là faire honneur aux lettres ? En envoyant de telles pièces à l'étranger, n'est-ce pas faire accuser de suite notre degré de civilisation, faire croire au manque d'éducation chez nous ?

Si encore avec ce grossier langage, les principes étaient saufs et les règles de la logique respectées, on y trouverait si non une excuse, du moins une espèce de compensation. Mais hélas ! c'est ici surtout qu'il faut s'étonner et s'attrister.

Si le libéralisme a pu prendre racine en notre Province, si le sillon qu'il a creusé est déjà si profond, si la semence qu'il a répandue à déjà pu produire des fruits bien amers, l'*Evénement* peut réclamer une large part de ce triste résultat.

Il proteste tous les jours de son respect pour la religion et le clergé, il se donne pour aussi bon catholique que n'importe quel autre de ses confrères. Voyons ses actes.

La cour suprême dans son jugement de la contestation de l'élection de Charlevoix, fait un écart épouvantable, elle empiète sur les droits de l'Eglise, elle veut lui interdire la liberté de la parole.

L'*Evénement* avec le *Journal de Québec*, et tous les autres journaux libéraux, approuvent de suite ce jugement. Jusque là on pouvait croire que des journaux pouvaient tout aussi bien se tromper que la cour suprême elle-même. Mais l'épiscopat proteste contre l'acte de l'autorité civile, revendique pour l'Eglise ses droits et privilèges : il n'y a plus de bonne fois possible.

Que devaient faire ces journaux égarés, s'ils étaient sincèrement catholiques ? Reconnaître leur erreur et se soumettre à l'Eglise. Est-ce bien là ce qu'ils ont fait ? Pas un seul n'a eu cette franchise.

Entendez l'*Evénement*, tenant en mains l'étendard de la révolte, dicter la loi à l'Eglise, lui passer son ultimatum. “ *Que les prêtres se taisent ; qu'ils ne parlent plus de politique en chaire ; là est la solution de la difficulté, et seulement là !* ” Et c'est un journal qui se dit catholique qui parle ainsi !

Pas un seul organe protestant n'a encore osé aller si loin !

Et un tel journal viendra encore demander en quoi il est hostile à la religion ?

En vérité, l'Éthiopien au plus pur ébène, qui s'en irait criant par les rues qu'il est aussi blanc que la neige, n'aurait pas raison de nous surprendre davantage.

Si l'*Événement* était religieux comme il le prétend, aurait-il pressé M. Masson avec persistance, à demander des amendements à la loi des élections dans le sens catholique, tout en lui refusant son concours ? Aurait-il rempli ses colonnes, tout l'hiver durant, d'écrits grossiers comme ceux de *Rétribution*, où l'on s'attaquait jusqu'au Pape même ?

Vous êtes catholiques ? A la bonne heure ; mais alors parlez en toute circonstance et agissez comme des catholiques, et personne ne doutera plus de vos dispositions.

L'*Événement* se plaît à reprocher au *Canadien* qu'il a été renvoyé de l'Archévêché et du Séminaire. Mais il se garde bien de faire connaître que la même chose lui est arrivée, il y a déjà plus de cinq ans, et non pas seulement pour des défauts de forme et de convenance comme dans le cas du *Canadien*, mais en outre pour les principes condamnables qu'il proclamait et le cynisme qu'il montrait en toute circonstance.

Si, plus d'une fois, l'*Événement* a eu la primeur des nouvelles ecclésiastiques à Québec, il ne faut pas croire qu'elles lui aient été communiquées par l'autorité. Oh ! non, assurément ; mais à la faveur d'une *influence indue* peu délicate sur les moyens qu'elle employait, on a pu franchir des seuils et s'emparer de documents qu'on n'aurait jamais pu obtenir par des voies directes et honnêtes ; comme, par exemple, lorsqu'on a publié des mandements,—et même des instructions secrètes au clergé—avant même que les membres du clergé les eussent entre les mains.

Que l'*Événement* change de tactique ; qu'il cesse de faire la guerre aux bons principes ; qu'il confesse sincèrement son regret des fautes passées ; et alors les honnêtes gens pourront le patrouner sans scrupules. *Son salut est là, et seulement là ! —(A continuer.)*

LES MINÉRAUX CANADIENS.

PAR LE DR. J. A. CREVIER, MONTRÉAL.

(Continué de la page 84).

6° ÉLASTICITÉ.

Beaucoup de substances minérales sont *élastiques*, c'est-à-dire que leurs molécules ont la propriété de se déplacer momentanément et de revenir bientôt à leurs premières positions. Cette propriété est l'inverse de la *ductilité*, où les molécules, une fois déplacées, restent d'une manière permanente dans les positions nouvelles qu'on leur a fait prendre : c'est ce qu'on remarque particulièrement dans les métaux, qu'on peut par cela même, forger, laminier, étirer en fil à volonté.

L'élasticité se manifeste surtout dans les lames ou les plaques de certains corps, qui peuvent être plus ou moins courbées, et qui reviennent ensuite à leur état naturel. Cette propriété les distingue de beaucoup d'autres qui sont simplement flexibles, et qui conservent la courbure qu'on leur a donné artificiellement.

La flexibilité opposée à la rigidité, qu'elle soit ou non accompagnée de l'élasticité, se fait surtout remarquer dans les substances qui se divisent naturellement en lames; ou qui se trouvent en filaments très déliés; elle se manifeste à un très haut degré dans les matières qu'on nomme asbeste ou amiante, silicates de magnésie et d'alumine ferrugineuse, qui ne sont que des assemblages de fibres déliées et peu adhérentes, qu'on observe dans différentes substances.

L'élasticité est un des caractères les moins importants pour la distinction des espèces minérales: toutefois elle

peut servir à en faire connaître plusieurs. C'est ainsi qu'on peut toujours distinguer les matières qu'on a réunies sous le nom de *mica*, de celles qui constituent l'espèce *talc* : parce que le mica est doué d'une élasticité très prononcée, tandis que le talc en est complètement dépourvu.

Ce qui est surtout remarquable dans les corps cristallisés relativement à l'élasticité, c'est que cette propriété n'est pas la même dans toutes les directions, et qu'il y a des lignes de maximum et de minimum, qu'on nomme *axes d'élasticité*.

7° PROPRIÉTÉS ÉLECTRIQUES ET MAGNÉTIQUES.

L'électricité est susceptible de se manifester dans toutes les substances minérales, soit par le frottement, soit par la pression, soit par le contact, soit par la chaleur ; mais ces substances diffèrent entre elles par les moyens à employer pour y développer la vertu électrique, par la tendance qu'elles ont à la conserver ou à la transmettre, et par la nature du fluide électrique qu'elles retiennent de préférence entre leurs pores, ou les intervalles moléculaires.

Sous le rapport de la faculté conservatrice de l'électricité, on distingue les minéraux en deux classes : les minéraux isolants, qui retiennent le fluide électrique sans lui permettre de se répandre sur les corps environnants, comme le verre ou silicate de potasse ; et les minéraux conducteurs, c'est-à-dire qui le transmettent plus ou moins facilement, tels que les sulfures de cuivre, de fer, de zinc, etc., etc. Les uns retiennent l'électricité vitrée, et d'autres l'électricité résineuse. Enfin, par la chaleur, la mézotipe, la topaze, et surtout la tourmaline, acquièrent l'électricité vitrée d'un côté, et l'électricité résineuse de l'autre.

La plupart des minéraux sont conducteurs de l'électricité, c'est-à-dire, qu'à l'aide du frottement ils la communiquent à la cire d'Espagne ; mais les uns, comme la molybdénite, ne transmettent que l'électricité vitrée, tan-

disque le plus grand nombre communique l'électricité résineuse.

En général, l'action magnétique est extrêmement restreinte dans les minéraux, puisque bien que plusieurs substances soient magnétiques, il n'y a que le fer qui se présente à des états où il puisse agir sur l'aiguille aimantée.

On distingue deux sortes d'actions magnétiques : celle qu'on appelle simple, consiste dans l'attraction des minéraux sur l'un et l'autre pôle de l'aiguille aimantée, comme on le remarque dans les laves compactes et dans tous les minéraux contenant du fer ; l'autre polaire, est la propriété dont jouissent les corps qui étant présentés successivement, par le même point, aux deux pôles, agissent constamment sur l'un par attraction, et sur l'autre par répulsion : ce que l'on remarque dans l'oxide de fer, appelé aimant.

8° DE LA COHÉSION.

Les propriétés dépendantes de la cohésion donnent lieu aux distinctions suivantes : la dureté, la ténacité et la fragilité ; la flexibilité, la malléabilité et la ductilité.

Les trois premières de ces propriétés sont quelquefois confondues dans le langage vulgaire, sous le nom de dureté. Comme la dureté relative est un caractère fort utile pour faire reconnaître les substances minérales, et surtout pour faire distinguer les pierres fines des pierres fausses, nous allons présenter un certain nombre de minéraux dans l'ordre qu'ils occupent, en commençant par les plus durs.

Substances rayant le verre. Diamant, Saphir, Cymophane ou Aluminate de glucine, Rubis, Topaze, Émeraude, Tircón, Essonite, Grenat, Cordiérite, Euclase, Agate, Jaspe, Quartz, Idocrase, Péridot, Tourmaline, Epidote, Disthène, Prehnite, Feldspath, Eléolithe, Hypersthène, Lapis.

Substances rayées par une pointe d'acier. Fer, Platine, Cuivre, Argent, Or, Etain, Plomb.

Rayés par le verre. Fluorine, Célestine, Sulfate de Strontiane, Aragonite, Calcaire spathique, Calcite.

Rayés par l'ongle. Gypse, Talc laminaire.

Le professeur Mohs, qui a beaucoup étudié les degrés de dureté des minéraux, les exprime ainsi :

- | | |
|-----|-------------------------------|
| 1° | Exprime celle du talc. |
| 2° |Gypse, sulfate de chaux. |
| 3° |Spath calcaire. |
| 4° |Spath fluore. |
| 5° |Apatite. |
| 6° |Feldspath. |
| 7° |Quartz. |
| 8° |Topaze. |
| 9° |Corindon. |
| 10° |Diamant. |

Les minéraux peuvent aussi se diviser en durs, demi-durs et tendres.

1° Les *durs* ne se laissent pas entamer par le couteau, et font feu avec le briquet ou l'acier trempé. On appelle extrêmement durs ceux qui ne se laissent pas entamer par la lime ; très durs ceux qui lui cèdent un peu, et durs ceux qu'elle est susceptible de rayer.

2° Les *demi-durs* ne font pas feu au briquet, et se laissent difficilement entamer par le couteau.

3° Les *tendres* sont coupés aisément par le couteau, mais non entamés par l'ongle.

La dureté a beaucoup de rapport avec la forme et l'arrangement des molécules. Dans un même cristal, elle n'est pas exactement la même dans tous les sens. Certaines faces se rayent plus facilement que d'autres, et certains angles solides possèdent à un plus haut degré la propriété de rayer tel ou tel corps. Des variétés cristallisées d'un corps ne sont pas comparables à celles qui

sont formées par agrégation confuse. La dureté n'est pas comparable non plus dans les cas de dimorphisme, ainsi l'aragonite raye fortement le carbonate de chaux ordinaire et n'en est pas rayée; de même l'acier trempé raye l'acier recuit et offre une résistance beaucoup plus considérable à tous les corps par lesquels on cherche à l'user.

La *tenacité* et la *fragilité* sont deux propriétés opposées dont jouissent les minéraux à des degrés très différents, et qui sont tout-à-fait indépendantes de la dureté; car, les minéraux tenaces ne sont pas durs, et des substances fort dures sont très fragiles. La tenacité n'est pas d'une grande utilité en minéralogie, par la raison surtout qu'il est difficile d'évaluer la force du choc que l'on emploie en frappant sur une substance tenace. Elle consiste dans la résistance qu'une substance oppose au choc qui tend à la briser. La fragilité, au contraire, consiste dans la facilité avec laquelle un minéral cède à la percussion.

Cassure. La structure intérieure des minéraux ne se reconnaît pas toujours à la surface; il faut avoir recours à la cassure pour l'étudier. Lorsqu'on ne veut pas recourir à des essais chimiques, la cassure, la dureté et la pesanteur spécifiques sont les guides les plus sûrs qu'on puisse employer pour distinguer un corps inorganique.

La cassure peut être: lamelleuse, lamellaire, laminaire, grenue, saccharoïde, fibreuse, fibro-rayonnée, schisteuse, compacte, conoïde ou conchoïde.

1° La *cassure lamelleuse* présente des feuilletts d'une certaine épaisseur. Cette expression ne s'emploie que pour les minéraux cristallisés qui se divisent par lames et produisent des clivages; en outre, les lames sont toujours d'un certain volume. Lorsque les lames sont petites, on dit que la substance est lamellaire; et lorsqu'enfin elles sont à peine discernables, elles prennent le nom de cassure où fracture laminaire.

Les substances lamelleuses présentent trois classes: ou elles sont solubles dans l'eau, ou elles ont l'éclat

métallique, ou leur éclat n'est que demi-métallique, ou enfin il est pierreux ou vitreux.

Substances lamelleuses solubles.

Acide borique, Glaubérite, Sel gemme.

Substances lamelleuses à éclat Métallique.

Antimoine natif,	Chrictonite lamellaire.
Sulfure d'antimoine,	Oxyde de cuivre.
Sulfure d'argent,	Fer oligiste,
Bismuth natif,	Graphite,
Sulfure de bismuth,	Sélénure de plomb,
Bornine,	Sélénure de mercure,
Haidingérite,	Tungstate de fer,
Hansmanite,	Tellure natif,
Sulfure de molybdène,	Tellure de plomb aurifère,
Sélénure de plomb,	Tellure d'or argentifère,
Sulfure de plomb,	Tellurure auro-plombifère,
Pyrite magnétique,	Tellurure de bismuth,
Pyrolusite,	Cobalt gris
Sulfure de cobalt,	

Minéraux lamelleux à éclat demi-métallique.

Bronzite,	Pemmine,
Oxidule de cuivre,	Pyrophyllite,
Hypersthène,	Talc,
Sulfure de mercure,	Titane rutile,
Mica,	Sulfure de zinc,
	Oxide rouge de zinc.

(A continuer.)

SYSTÈME METEOROLOGIQUE DU CANADA.

Cette partie de la physique qui a pour objet l'étude des différents phénomènes atmosphériques porte le nom de *météorologie*, ces phénomènes eux-mêmes étant nommés *météores*.

Le but scientifique de la Météorologie est de parvenir à la connaissance des lois suivant lesquelles se produisent ces phénomènes. Comme elle emprunte aux autres sciences la plupart des procédés qu'elle emploie, il n'est pas étonnant qu'elle soit peu ancienne comme science spéciale. A cause de sa liaison intime avec la chimie et la physique, elle ne put se développer tant que ces sciences n'eurent pas fait beaucoup de progrès. Elle avança beaucoup depuis le milieu du siècle dernier, avec les travaux de Demaison, Saussure, Franklin, Mairan, Volta et Dufay sur divers phénomènes atmosphériques.

Dans notre siècle, la Météorologie a fait des progrès considérables, en ce sens du moins qu'elle a été étudiée avec plus d'attention, et avec des résultats plus précis, grâce aux puissants secours que lui fournirent les sciences dont elle dépend d'avantage, et qui s'étaient elles-mêmes perfectionnées de plus en plus.

Toutefois, on ne peut espérer d'arriver à la connaissance des lois qui régissent les divers phénomènes atmosphériques qu'après avoir recueilli de nombreuses observations, et pendant un grand nombre d'années, et à la fois dans beaucoup d'endroits différents du globe. Ces conditions sont d'autant plus nécessaires, que ces phénomènes sont plus complexes et qu'ils exercent une plus grande influence les uns sur les autres.

Actuellement, il y a peu de pays civilisés qui n'aient

pas de nombreux observatoires météorologiques. Le système Météorologique du Canada n'a guère plus de six années d'existence. Voici quelques détails sur son organisation, d'après le cinquième rapport publié en 1876 par le Surintendant, M. G. T. Kingston, M. A., et d'après une carte géographique, indiquant la position des divers observatoires canadiens que vient de publier le bureau de Toronto.

Ce système a d'abord pour objet la collection des statistiques météorologiques, et leur disposition en sujets appropriés à la discussion des diverses questions physiques, en même temps que la combinaison des matériaux recueillis dans une série d'années, et les déductions qu'on en peut faire touchant le genre de climat des différentes parties du pays ; d'un autre côté, il a pour but d'aider à la connaissance des faits et des principes de la climatologie en général, et de celle du Canada en particulier. Le but de ce système est encore d'utiliser d'une manière pratique les faits et les principes acquis de cette sorte, spécialement pour pronostiquer le temps.

Voyons maintenant, aussi brièvement que possible, de quels moyens on se sert pour réaliser ces objets.

1° *Bureau central.* Ce bureau, qui est comme le cœur de tout le système, est établi à Toronto ; c'est là que sont reçues et utilisées les diverses données fournies par les observateurs répandus par tout le pays. Le travail fait à ce Bureau est très-considérable. On y surveille la construction et on y éprouve la valeur des appareils destinés aux stations d'observation. Les rapports météorologiques mensuels, hebdomadaires et autres de tous les points du pays y sont reçus, examinés et groupés. Ces rapports se composent d'une *dizaine de mille pages*, sans compter environ mille six cent rapports de tempêtes. Trois fois par jour, on y reçoit, par le télégraphe, des rapports relatifs à la température de treize stations du Canada, et, après examen, on les télégraphie à Washington. Ces rapports télégraphiques, et ceux provenant des diverses

stations des Etats-Unis, sont les données sur lesquelles sont fondés tous les *avis de tempête* qui concernent les ports du Canada ou des Etats-Unis. Dans ce bureau, on enrégistre trois fois par jour la hauteur du baromètre, la température, l'état du temps, la direction et la vélocité du vent, suivant les observations prises à quatre-vingt sept stations de l'Amérique du Nord.

2° *Stations ordinaires.* Ce sont les divers endroits du pays où l'on fait régulièrement des observations météorologiques, trois fois par jour, à 7hs. A. M., à 2hs. P. M., et à 9hs. P. M. Ces observations ont pour objet la température de l'air maxima et minima, la hauteur du baromètre, la quantité, le genre et la direction des nuages, la direction et la vélocité du vent, la chute de la pluie ou de la neige, les aurores boréales et les différents phénomènes atmosphériques qui peuvent se produire. On tient un registre exact des résultats de ces observations, et à la fin de chaque mois une copie en est transmise au Bureau Central de Toronto.

Ces endroits d'observation sont assez nombreux. On en compte plus de cent-dix, depuis la Colombie jusqu'aux provinces maritimes, dont quinze dans la province de Québec.

Au printemps de l'année dernière, M. W. Baby obtint des appareils pour l'établissement de quatre stations dans le Saguenay, dans les intérêts du futur chemin de fer du Lac St. Jean, paraissait-il. Ces stations ont été fixées à Chicoutimi, à Hébertville, à St. Louis et à St. Prime. Chicoutimi avait été déjà station météorologique pendant trois ans, de 1872 à 1875 ; les observations étaient prises alors par les Dames du Couvent. Ces observations se font maintenant au Séminaire, où l'on a commencé aussi depuis peu à observer la quantité d'Ozone répandu dans l'atmosphère.

3° *Stations principales (Chief Stations).* Ces stations qui sont peu nombreuses, étant bien pourvues d'appareils, prennent des observations suffisamment fréquentes et

continues pour fournir des données qui serviront au calcul des *moyennes constantes*, dont la connaissance est nécessaire pour éliminer des observations faites aux stations ordinaires, les particularités de chaque année. On comprend que ce dernier but ne pourra être atteint qu'après un grand nombre d'années.

Ces stations sont au nombre de onze : Sydney et Halifax, N. E. ; St. Jean et Fredericton, N. B. ; Québec et Montréal, Q. ; Kingston, Toronto, Woodstock, Ont. ; Winnipeg, Manitoba ; et Spence's Bridge, en Colombie Anglaise.

4° *Reporting Telegraph Stations*. Les rapports de ces stations au Bureau Central se font par le télégraphe. Elles sont au nombre de quinze, dont cinq dans la province de Québec, à la Pointe-aux-Pères, à Québec, à Montréal et à Ottawa. Ce sont ces stations qui fournissent les données immédiates pour les pronostics du temps.

5° *Publishing Telegraph Stations*, comprenant les *Drum Stations*. Ces stations reçoivent du Bureau Central, par le télégraphe, les avis de tempête, dont connaissance est donnée, par avertissements écrits ou par signaux, à la partie du pays qui les avoisine. Il y a trente-six *Drum Stations*, dont cinq dans la province de Québec, Percé, Gaspé, Pointe-aux-Pères, Québec et Montréal.

Un *avis de tempête (storm warning)* est la publication de l'opinion que, peu après le temps spécifié, une tempête aura probablement lieu dans quelque partie du pays situé dans un rayon de cent milles du port qui a reçu l'avertissement. Un avis de cette sorte, ou plus exactement une prédiction, est dite être vérifiée lorsqu'un coup de vent (*gale*) assez violent pour être dangereux se fait sentir dans le temps indiqué, soit au port lui-même, soit à une distance n'excédant pas cent milles.

Le plus grand nombre des avertissements de tempête sont vérifiés. Ainsi, sur quatorze avis adressés à Québec, il y eut douze cas où la tempête se fit sentir dans les limites prescrites, et deux seulement où aucune tempête

ne fut constatée ; dix avis arrivèrent avant le commencement de la tempête ; et une seule tempête eut lieu sans avoir été annoncée à l'avance.

Ces renseignements suffisent pour démontrer que le système météorologique du Canada est assez bien organisé ; il se perfectionne d'ailleurs d'année en année. La grande attention que l'on donne de nos jours à la Météorologie peut faire espérer des résultats importants dans un avenir peu éloigné, grâce aux patientes observations qui se poursuivent de toutes parts. Il sera alors bien exact de dire que *le succès aura couronné la patience* ; cette dernière, on le sait, est un peu habituée à de tels honneurs.

VICTOR A. HUART Ptre.

CALENDRIER DE FLORE POUR 1877.

Nous commençons aujourd'hui un Calendrier de Flore, ou liste des plantes avec la date de leur floraison du moment qu'elle se montre, pour St. Hyacinthe, CapRouge et Chicoutimi, que nous continuerons durant le reste de la saison. St. Hyacinthe étant plus au Sud, aura probablement toujours le pas sur les deux autres places ; dans bien des cas, cependant, nous pourrions constater que la différence sera très peu considérable. Il ne sera pas peu intéressant de voir à quelle distance se placera Chicoutimi des deux autres places. Pour Avril, les plantes en floraison sont encore trop peu nombreuses pour nous fournir des termes de comparaison bien dignes d'intérêt.

Notons que par la date de la floraison, nous entendons le moment où chaque plante montre sa fleur parfaitement

developpée. Ainsi pour les Bétulacées, il ne suffit pas que les étamines se montrent dans le chaton, mais il faut qu'elles laissent échapper le pollen.

Calendrier de Flore pour Avril 1877.

ST. HYACINTHE.	CAP ROUGE.	CHICOUTIMI.
	14. <i>Chrysosplenium Americanum</i> , <i>Schwen.</i>	
15 <i>Salix discolor</i> , <i>Muhl.</i>	24	
16 <i>Populus tremuloides</i> , <i>Michx.</i>	23	23
16 <i>Alnus rubra</i> , <i>Marsh.</i>	17	17
17 <i>Ulmus Americana</i> , <i>Willd.</i>	<i>Non.</i> (1)	<i>Non.</i>
22 <i>Corylus Americana</i> , <i>Walt.</i>	18	
22 <i>Hepatica triloba</i> , <i>Chaix.</i>	19	
23 <i>Salix prinoides</i> , <i>Pursh.</i>		
“ <i>Populus Canadensis</i> , <i>Michx.</i> . .	<i>Non</i>	<i>Non.</i>
“ <i>Acer rubrum</i> , <i>Michx.</i>	28	
24 <i>Claytonia Virginica</i> , <i>Lin.</i>		
“ <i>Ulmus rubra</i> , <i>Michx.</i>	29	
25 <i>Acer saccharinum</i> , <i>Lin.</i>		
26 <i>Erythronium Americanum</i> , <i>Smith.</i>		
27 <i>Populus balsamifera</i> , <i>Lin.</i>		
“ <i>Trillium erectum</i> , <i>Curt.</i>		
28 <i>Populus grandidentata</i> , <i>Michx.</i>	30	
29 <i>Viola cucullata</i> , <i>Ait.</i>		
“ <i>Hedyotis cœrulea</i> , <i>Hook</i> (2).		

(1) *Non*, indique que la plante ne se trouve pas dans l'endroit. La Pointe-aux-Trembles (Portneuf) est l'extrême limite au Nord où se rencontre le *Populus Canadensis*, vulgairement appelé *Liard*.

(2) L'*Hedyotis cœrulea* est très commune à Nicolet; nous l'avons aussi rencontrée à Blanford, sur les bords de la Rivière Bécancour, mais nous ne sachons pas qu'on l'ait jamais trouvée dans les environs de Québec.

LES PLANTES MELLIFERE DU CANADA.

(Continué de la page 111).

AOUT.

Le mois d'Août voit presque toutes les plantes épanouies en juillet continuer leur floraison en s'associant à celles qu'il offre lui-même. Nous citons comme particulièrement recherchées des abeilles.

La Ciguë, *Conium maculatum*, Lin., vulg. *Carotte à Moreau* (*Poison Hemlock*), si commune dans nos prés humides. En général toutes les Ombellifères sont fort recherchées des insectes, mais il n'en est peut-être aucune qui n'offre de plus fortes chances aux Hyménoptérologistes que la Ciguë et le Panais, *Pastinaca sativa*, Lin. ; c'est sur ces deux plantes que nous faisons chaque année nos chasses les plus abondantes d'Ichneumonides. Citons encore :

La Zizie, *Zizia aurea*, Koch, de 1 à 2 pieds, sur les bords des chemins, à fleurs jaunes, ressemblent beaucoup au Panais.

La Berce, *Heracleum lanatum*, Lin., cette vigoureuse plante herbacée de 4 à 6 pieds, à grandes ombelles, qu'on trouve surtout près des rivières dans les endroits humides.

La Berle, *Sium lineare*, Michx. et *latifolium*, Lin., à fleurs blanches, qu'on ne trouve guère que sur les grèves vaseuses.

L'Angélique, *Archangelica atropurpurea*, Hoffm., à tige de 4 à 6 pieds, à fleurs blanches, ressemblant assez à la Berce, mais s'en distinguant surtout par ses ombelles qui prennent la forme globuleuse aussitôt après la floraison. On la trouve d'ordinaire près des rives du Fleuve.

Dans nos jardins potagers : la Carotte, la Coriandre, le Carvi, le Cerfeuil, le Persil &c.

Une plante de cette époque des plus recherchées des abeilles est l'Asclépiade, *Asclepias Cornuti*, Decne., vulg. *Cotonnier* (*Common Silkweed*), connue de tout le monde. Cette plante est si bien appropriée à la nourriture des insectes, qu'il est rare qu'on puisse la reconstrer en fleur sans qu'elle nous en offre quelques uns. Elle a cependant un inconvénient pour les abeilles, c'est qu'il arrive assez souvent que celles-ci, en voulant pomper le miel qu'elle contient abondamment, s'attachent aux articulations des tarses les masses polléniques de ses fleurs, si bien que souvent l'insecte ne peut s'en débarrasser qu'en se mutilant plus ou moins. Sa congénère, l'Asclépiade tubéreuse, *As. tuberosa*, Lin., qu'on ne voit ici que dans les jardins, est encore plus dangereuse sous ce rapport. Nous avons vu mainte et

mainte fois des abeilles, des guêpes etc. travailler fortement pour se débarrasser de ces adhérences à leurs pattes, et le plus souvent s'envoler en enlevant les masses polléniques, pour aller sans doute plus loin se désarticuler les tarses par de nouveaux efforts.

Le Sarrazin, *Fagopyrum esculentum*, Mœnch. attire aussi beaucoup les abeilles, quoiqu'il n'offre qu'un miel de qualité inférieure. Il en est de même des autres Polygonées, comme l'Oseille, *Rumex acetosa*, Lin., la Patience *Rumex crispus*, Lin., les Renouées, *Polygonum ariculare*, *Virginianum*, *amphibium* etc., la Betterave, *Beta vulgaris* etc.

SEPTEMBRE.

Avec Août finit pour ainsi dire le temps de la récolte pour les abeilles, elles ne font guère en Septembre que compléter leurs provisions sur les fleurs dont la floraison se continue et sur quelques unes qui n'apparaissent qu'alors, mais qui sont presque toutes assez pauvres en miel. Ce sont

L'Onagre, *Oenothera biennis*, Lin. (*Evening Primrose*), plante de 2 à 3 pieds, à fleurs d'un beau jaune.

Les Epilobes, *Epilobium spicatum*, Lam., *coloratum*, Michx., *palustre*, Lin. &c. vulg. *Asperges*.

Les Renoncules, *Ranunculus acris* qui continue sa floraison jusqu'aux gelées, vulg. *Marguerite jaune*, qu'on trouve partout.

Les Astères, dont on compte un grand nombre d'espèces.

Les Verges d'or, *Solidago lanceolata*, *squarrosa*, *latifolia*, *speciosa*, etc. (*Golden Rod*). Les abeilles paraissent préférer encore les Verges d'or aux Astères, mais ce sont les unes et les autres des plantes assez pauvres en miel, et que les insectes recherchent par ce qu'elles n'en ont point d'autres à leur disposition.

Les abeilles trouvent généralement plus à glaner en Septembre dans les jardins que dans nos champs, car un grand nombre de plantes y poursuivent encore leur floraison, telles que Balzamines, Verveines, Brézines, Phlox, Glaieuls, Lis, Thlaspis etc., etc. Aussi les vrais apiculteurs

ne manquent-ils jamais de pourvoir abondamment leurs jardins de plantes variées pour fournir à leurs abeilles des ressources lorsqu'elles n'en pourraient trouver ailleurs. Il en est même, et la chose est facile à pratiquer, qui ne cultivent certaines plantes, comme le Mélilot, le Réséda (*Mignonette*), les Sauges etc. que dans le but d'approvisionner leurs abeilles. C'est une pratique assez commune en Europe, et qui aurait encore davantage sa raison d'être en nos rudes climats, où la saison des chaleurs et des fleurs est si courte.

CORRESPONDANCES.

Insectes nommés.

Il n'y a encore que quelques mois que notre Faune est livrée au public, et des travailleurs infatigables, aussitôt à l'œuvre, ont déjà pu nous offrir de nouvelles additions.

Le Rév. M. Huart nous écrit de Chicoutimi :

“ Je vous envoie une nouvelle espèce de Buprestide, que je ne puis rapporter exactement aux espèces décrites dans votre Faune. Si c'était une espèce nouvelle ?... Les élytres n'ont que six taches jaunes, et les anneaux du ventre ne portent que deux taches rouges chacun, et aucune sur le milieu. J'y joins aussi un Téléphoride que je pense bien ne pas se trouver décrit dans notre Faune.”

Le Bupreste est le *Buprestis Nuttalli*, Kirby, espèce fort variable dans la disposition et l'étendue des taches des élytres. Votre variété est fort intéressante, elle prend un facies particulier surtout dans la disposition des lignes soulevées des élytres.

Plus heureux avec le Téléphoride, vous avez là une espèce qu'il faudra ajouter à notre Faune, c'est le *Podabrus lævicollis*, Kirby, que nous n'avions encore jamais rencontré.

De son côté, le Rév. M. Burque nous écrit de St. Hyacinthe :

“ Vous me nommez *Xylotrechus colonus*, l'insecte que je vous ai

envoyé ; je n'ai rien à dire, c'est très bien ; mais ça n'empêche pas qu'il se trouve encore quelque chose au fond du sac ; car un autre insecte que j'appelais auparavant *Xylotrechus colonus*, se trouve bel et bien mis à la porte et dépouillé de son nom. Comme vous êtes la cause de ce remue-ménage, vous y remédieriez vous-même. Je vous envoie l'intrus, vous déciderez sur son sort.

“ Je vous envoie aussi un Pythide non décrit dans votre faune, c'est peut être un *Priognathus*, mais il paraît bien différent du *monilicornis*. Enfin j'y joins deux autres individus qui se montrent aussi récalcitrants à l'identification.”

Malgré votre répugnance, il faut vous résigner à prendre le No. 1 pour *Xylotrechus colonus*. Votre individu est une femelle un peu vieille ; cependant la tache rousâtre-pâle de l'extrémité des élytres est bien distincte. Mais voyez surtout les carènes frontales, comme elles sont absolument semblables à celles des autres individus de cette espèce. No. 2 est bien aussi un *Xylotrechus*, mais une espèce différente, c'est l'*annosus*, Say. Sa coloration et ses carènes frontales suffisent pour la distinguer. No. 3 n'est pas un *Priognathus*, mais bien un *Boros*, c'est le *Boros unicolor*, Say ; enfin No. 4 est un Cistélide, c'est l'*Androchirus luteipes* ♀, Lec. La femelle dans cette espèce est passablement différente du mâle. Les trois derniers devront tous trois être ajoutés à notre Faune, car ils ne s'y trouvent pas décrits.

Si en différents endroits de la Province on avait des travailleurs tels que MM. Burque et Huart, en bien peu de temps on parviendrait à obtenir les matériaux d'une faune complète de notre territoire.

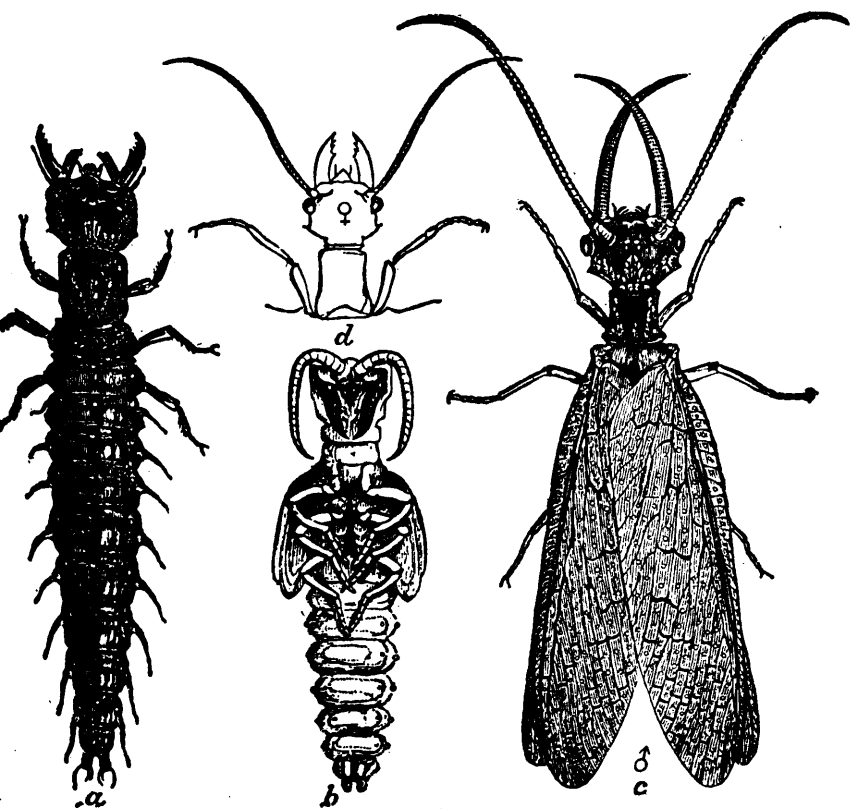


Fig. 4.

FAUNE CANADIENNE.

LES INSECTES.—NÉVROPTÈRES.

(Continué de la page 123).

La fig. 4, ci-dessus nous est parvenue trop tard pour pouvoir prendre place dans le dernier numéro. Elle représente la *Corydalis cornuta*, de grandeur naturelle. *a*, nous montre la larve parvenue à son complet développement. Ces larves se trouvent particulièrement dans les ruisseaux à courant rapide et à lit pierreux, elles se tiennent là,

pour faire la chasse aux larves d'Ephémérides, de Phryganides etc. *b*, nous montre la chrysalide sortie du cocon qu'elle se construit dans la terre pour subir sa métamorphose. Cette chrysalide est, comme celles des papillons, immobile et ne peut prendre de nourriture. On voit en *c*, un mâle à l'état parfait. Les mandibules, énormément développées, nues comme des antennes, se croisent vers l'extrémité. *d*, nous montre la tête de la femelle avec ses mandibules beaucoup plus courtes que celles du mâle, mais armées de dents au côté interne.

Fam. IX. MANTISPIDES. *Mantispidæ.*

Les Mantispides avec les Hémérobides et les Panorpidés constituent le groupe des PLANIPENNES de certains auteurs; par ce que, en effet, leurs ailes inférieures sont planes comme les supérieures, c'est-à-dire ne sont pas repliées à l'angle anal.

Les Mantispides se distinguent surtout des deux autres familles de ce groupe par leurs pattes antérieures qui sont ravisseuses, c'est-à-dire capables de saisir, de retenir, comme dans les Mantes parmi les Orthoptères.

Cette famille se borne au seul genre qui suit.

Gen. MANTISPE. *Mantispa*, Illig.

Tête transversale, courte; yeux très gros. Ocelles 0. Antennes courtes, fortes, filiformes. Prothorax très long, constituant un tube évasé en avant pour l'insertion des pattes antérieures. Celles-ci, vu leur distance des autres paires, paraissent attachées à la tête, leurs jambes dilatées en disque armé de dents à sa partie inférieure, formant avec le tarse en opposition un organe de préhension. Tarses de cinq articles, leurs crochets dentelés à l'extrémité. Ailes ayant leurs 3 premières nervures plus épaisses que toutes les autres, la 2^e se joignant à la 1^{ère} vers le milieu. Abdomen court, assez robuste.

Une seule espèce dans notre faune.

Mantispe brune. *Mantispa brunnea*, Say; *M. varia*, Ericks.; *M. Burquei*, Prov.—Long. .75 pouce. D'un brun ferrugineux avec taches de jaune et de noir. Tête brun-roussâtre avec une ligne trans-

versale noire à la base des antennes; celles-ci presque blanches à l'extrémité. Prothorax cylindrique, fort allongé, marginé de noir en avant et portant une bande noire en arrière divisée par une strie jaune arquée. Mésothorax marginé de noir en avant et de jaune en arrière; écusson jaune. Métathorax avec une ligne jaune au sommet. Abdomen brun, noir à la base, les segments 1, 2, 3 et 4 noirs à la base et marginés de jaune au sommet. Pattes brunes, un peu plus claires que le corps, les jambes antérieures noires en dedans. Ailes obscurcies d'un brun roussâtre dans toute leur moitié extérieure et leur extrémité.

Non encore trouvée à Québec, mais capturée à St. Hyacinthe. Comme cette espèce est très variable dans sa coloration, et que Say dans sa description ne mentionnait pas les anneaux jaune-clair des segments abdominaux, nous avons cru avoir affaire à une espèce nouvelle, et l'avons décrite sous le nom de *Burquei*, à la page 247 du vol. VII du *Naturaliste*; mais le Dr. Hagen, nous dit qu'après l'avoir comparée avec plus de 50 autres spécimens venant de divers points des Etats-Unis, il est positif à affirmer qu'elle est bien la *brunnea* de Say.

Ces insectes assez lourds, quoique carnassiers, se tiennent d'ordinaire sur les feuilles des arbrisseaux, guettant leurs proies au passage plutôt que de les poursuivre. Assez commune à St. Hyacinthe.

Fam. X. HÉMÉROBIDES. *Hemerobidæ*.

Tête perpendiculaire au corps, non prolongée en bec. Antennes variables, le plus souvent filiformes. Yeux hémisphériques ou oblongs. Ailes le plus souvent tectiformes dans le repos, les antérieures ordinairement plus larges que les postérieures, celles-ci sans pli à l'angle anal, la bande costale portant de nombreuses nervules transversales. Pattes ordinaires; tarses de cinq articles. Larves terrestres ou aquatiques.

Une singularité propre aux larves de cette famille est que chez les aquatiques les mandibules et les mâchoires sont soudées en un crochet creux et acéré de manière à former un organe de succion.

Nous n'avons encore rencontré que les 3 genres qui suivent appartenant à cette famille.

Nervures costale et médiane unies à l'extrémité ;

Dernier article des palpes maxillaires subulé..... 1. **HEMEROBIUS.**

Dernier article des palpes maxillaires tronqué. 2. **POLYSTÆCHOTES.**

Nervures costale et médiane non réunies à l'extrémité.. 3. **CHRYSOPA.**

1. Gen. **HEMEROBE.** *Hemerobius*, Linné.

Tête courte; yeux gros. Antennes moniliformes, à articles nombreux. *Palpes maxillaires avec le dernier article fusiforme*, terminé par une pointe fine. Ailes transparentes, tachetées, ordinairement iridescentes. Espace costal large avec un rameau basal recourbé en arrière vers la base de l'aile, se rattachant en avant à la costale par plusieurs branches; le radius et la souscostale réunis au sommet, le premier émettant tous les secteurs.

Larves terrestres; on les trouve d'ordinaire sur les arbres faisant la chasse au pucerons. Deux espèces rencontrées.

Antennes annelées de brun..... 1. **tutatrix.**

Antennes complètement testacées..... 2. **simulans.**

1 **Hémérobe protectrice.** *Hemerobius tutatrix*, Fitch. — Long. .43 pouce. Jaunâtre, la tête et le thorax variés de brun. Antennes annelées de brun. Pattes jaunâtres. Ailes hyalines, tachetés de brun, iridescentes, les aréoles portant une tache brune en forme de V ayant la pointe du côté de l'extrémité de l'aile. Les nervures portent toutes des taches brunes régulièrement interrompues. Trois secteurs aux ailes antérieures, avec deux séries de nervules transversales presque entièrement noires; une tache noire se voit aussi vers la base de l'aile. Les ailes de même que le corps, portent des poils blanchâtres épars.—PC.

Se trouve d'ordinaire sur les arbres.

2. **Hémérobe imitante.** *Hemerobius simulans*, Walk. — Long. .35 pouce. Brun; tête ferrugineuse. Antennes brun-pâle, ferrugineuses à la base. Prothorax court, large, souvent avec une bande longitudinale, jaune-pâle au milieu. Pattes testacées. Abdomen brun-foncé. Ailes hyalines, obscurcies de brun, nervures noires, interrompues par des taches blanches; trois secteurs, le 3e trifide; deux séries de nervules transversales noires en gradins; une tache noire se voit aussi près de la base de l'aile.—PC.